

COMMUNIQUÉ

Paris, le 1^{er} février 2006

Les services publics locaux dans les Villes Moyennes et leurs intercommunalités

Comment les Villes Moyennes gèrent-elles les services publics locaux ? Quel partage des rôles avec leurs intercommunalités ? Quels choix en matière de modes de gestion ? Telles sont les questions auxquelles répond l'étude réalisée par la FMVM en partenariat avec Dexia Crédit Local. **Eau, déchets ménagers, transports, parcs de stationnement, restauration scolaire et activités culturelles (théâtres, écoles de musique, médiathèques)** sont les secteurs analysés dans cette étude qui porte sur **125 territoires de Villes Moyennes**.

Compétences

En 2005, la collecte et le traitement des déchets ménagers, l'assainissement et les transports en commun urbains relèvent majoritairement des groupements intercommunaux qu'ils soient à fiscalité propre ou non.

En revanche, la compétence des villes est encore très largement répandue pour la restauration scolaire et la gestion des équipements spécifiques (parcs de stationnement, théâtres, écoles de musique et médiathèques).

Modes de gestion

Parmi les modes de gestion adoptés par les Villes Moyennes, leurs communautés, ou leurs syndicats, les délégations de service public ou les marchés publics sont nettement majoritaires dans des secteurs à haut niveau d'investissement matériel et humain (production d'eau, assainissement, traitement des déchets, transports en commun urbains).

Les territoires des Villes Moyennes optent en revanche plus souvent pour une gestion en direct dans des secteurs comme la collecte des déchets ménagers, la restauration scolaire, les parcs de stationnement, ou la culture.

Vers une nouvelle génération de transferts ?

S'ils sont encore effectifs dans le domaine de l'environnement, en particulier dans les métiers de l'eau, les transferts de compétences des villes vers leurs communautés concernent de plus en plus le secteur culturel.

Retrouvez le contenu de cette étude sur www.villemoyennes.asso.fr

Association créée en 1988 et présidée par Bruno Bourg-Broc, député-maire de Châlons-en-Champagne, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) regroupe les élus des villes centre dont la population est comprise entre 100 000 et 20 000 habitants (ou moins si elles sont siège de préfecture) ainsi que les présidents des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui intègrent une Ville Moyenne.

Représentative du cinquième de la population française, la FMVM identifie et étudie les spécificités des Villes Moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les bourgs ruraux. Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des Villes Moyennes. Paritaire dans ses instances de décision, la FMVM compte aujourd'hui 165 adhérents.

FMVM

5, rue Jean-Bart

75006 Paris - France

T. 01 45 44 99 61 - F. 01 45 44 24 50

courriel : fmvm@villemoyennes.asso.fr

www.villemoyennes.asso.fr

Contacts :

FMVM - Armand Pinoteau

Dexia Crédit Local - Babeth Mollat

T. 01 43 92 77 05

www.dexia-creditlocal.fr